

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 février 2014 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt et un février deux mille quatorze

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 février 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Pascaline BIDOUNG à Christophe BERTUCAT, Eric SEVRE à Djamel IBRAHIM-OUALI**

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Havva ISIK, Carole COURTIAL**

**Secrétaire :**

**Sandrine CLAVIERES**

*Madame Odile SAUGUES quitte la séance pendant le débat sur la question n° 2.*

*Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 3.*

*Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE.*

*Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 3.*

---

**Rapport N° 14**

**AMÉNAGEMENT DES ABORDS  
DE LA MAISON DE QUARTIER DE LA GAUTHIÈRE  
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT**

---

La Maison de quartier de la Gauthière doit ouvrir ses portes à la rentrée 2014.

Cette implantation s'accompagne de l'aménagement d'un vaste parvis pensé comme un espace d'accueil à la Maison de quartier qui va drainer les habitants du secteur pour des activités régulières mais aussi à l'occasion de spectacles et de fêtes familiales.

D'une surface de 5500 m<sup>2</sup> cet espace public largement dimensionné permettra une bonne visibilité du nouvel équipement public depuis les voies d'accès, assurera les flux vers la maison de quartier tout en étant une porte d'accès au parc et square. Il se doit d'être un espace remarquable à l'échelle du quartier et de la ville.

La réalisation de cet aménagement, dont le coût global est estimé à 680 000 € HT, est programmée pour 2014 avec une livraison prévue début 2015.

Sur proposition de notre collègue Odile SAUGUES, députée, une subvention de l'État de 40 000 € au titre de la réserve Parlementaire peut être mobilisée pour concourir au financement de ce projet.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir approuver le plan de financement de cette opération et d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires pour l'obtention de cette subvention.

**DELIBERATION**

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibérations.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 25 février 2014,

Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint aux Finances,

Alain BARDOT